



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2022 - 051
Séance du 8 juillet 2022

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER « MANIFEST »
Programmation 2022 – Laboratoires UCCS et LGCgE**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres représentés : 3

Nombre de vote pour : 25

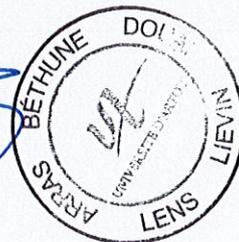
Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Les demandes de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER « MANIFEST » Programmation 2022 – Laboratoires UCCS et LGCgE telles que figurant sur le document communiqué aux membres du conseil et annexé à la présente délibération sont approuvées.

Fait à Arras, le 8 juillet 2022

Le Président,
Pasquale MAMMONE





**Demande de subvention dans le cadre du CPER (2021-2027)
Projet « MANIFEST - Programmation 2022 »**

Intitulé du projet : MANIFEST

Descriptif : Le projet MANIFEST concerne le stockage et la conversion de l'énergie, sa gestion, son intégration et sa sécurité. C'est un projet structurant au niveau du site A2U puisqu'il regroupe 9 laboratoires de recherche dont le LRCS (UMR CNRS 7314), le LAMFA (UMR CNRS 7352), le LG2A (UMR CNRS 7378), l'UCCS (site Artois UMR CNRS 8181), le LPMC, l'UDSMM, le LTI, le MIS, et le LGCgE issus des 3 universités (UPJV, ULCO, UArtois) et un EPIC l'INERIS.

Les objectifs du projet sont :

- Proposer des technologies de stockage et de conversion de l'énergie performantes et durables
- augmenter les performances énergétiques de ces systèmes de stockage et de conversion (capacité de stocker plus d'énergie, plus longtemps, avec des pertes réduites, rendement de conversion..);
- minimiser l'impact environnemental des technologies mobilisées (en réduisant - voire en s'affranchissant - des éléments critiques, les quantités de matériaux requis, les volumes et surfaces mobilisés, en favorisant le recyclage etc.);
- optimiser le modèle économique associé à chaque technologie et, de facto, favoriser leur démocratisation et leur essor sur le marché (limiter les coûts à l'investissement, atteindre une maturité facilitant l'industrialisation des processus, présenter des coûts de fonctionnement compétitifs etc.).

Au-delà de ces objectifs scientifiques et technologiques, il s'agit d'accroître la visibilité des laboratoires académiques impliqués dans le projet au service de l'écosystème régional en prise avec les transformations profondes et rapides liées à la transition énergétique et écologique.

Coordinateur : Université Picardie Jules Verne (UPJV),

Partenaires : Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), Université d'Artois (Unité de Catalyse et de Chimie du Solide (UCCS) et Laboratoire de Génie Civil et géo-Environnement (LGCgE), CNRS;

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 400 000 €

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 506 919,45 €

Bénéficiaire : Université d'Artois - Laboratoire de Génie Civil et géo-Environnement (LGCgE)

Responsables scientifiques pour l'Artois : Sébastien Saitzek (UCCS) et Vincent Dubois (LGCgE)

Budget

Financements (en €)	Fonds propres	Etat / DRARI	Région	Coût total
Fonctionnement				0 €
Equipement	55 360,00 €	400 000,00 €		455 360,00 €
Personnel	51 559,45 €			51 559,45 €
Total	106 919,45 €	400 000,00 €	0 €	506 919,45€

Fonctionnement :	0 €
Equipement :	
Tomographie CT-Scan	405 360 €
Equipement sur fonds propres	50 000 €
Personnel : valorisation du temps de 2 personnels permanents (1 PU et 1 MCF) à 10 % du temps de travail sur 36 mois (7,2 pm).	51 559,45 €